

Mardi 18 mai 2021

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

Changer d'échelle pour réussir la transition énergétique



Un événement co-organisé par



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 18 mai 2021

Journée Bois-énergie 2021 : il est urgent de changer d'échelle !

Deux ans après le succès de la première Journée Bois-énergie (JBE) organisée par le CIBE et ses partenaires de la filière à la Cité universitaire internationale de Paris, force est de constater que les annonces politiques faites alors pour permettre au bois-énergie de prendre toute sa place dans la transition énergétique n'ont pas été suivies d'effet, et que se poursuit par ailleurs la diffusion d'idées reçues et de fake news sur le sujet. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs se mobilisent, à l'occasion de la JBE 2021 afin d'informer et de sensibiliser aux enjeux et opportunités majeurs liés au bois-énergie, en présentant des résultats concrets, des projets exemplaires et la dynamique de la filière dans les territoires.

1/4

Notre pays pourra-t-il atteindre la neutralité carbone en 2050 ?

La réponse est claire : pas sans une croissance forte du bois-énergie. En France, la chaleur représente 46% de nos besoins en énergie, et elle est encore dépendante à près de 80% des énergies fossiles.

Les objectifs nationaux pour le bois-énergie représentent 50% des objectifs de développement de la chaleur renouvelable, avec un doublement de la production de chaleur d'ici 2028 pour le bois-énergie collectif et industriel. Pour le chauffage au bois domestique, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fixe à 9,5 millions - contre un peu plus de 7,7 millions aujourd'hui - le nombre de ménages chauffés avec cette énergie renouvelable en 2023, et à plus de 10 millions en 2028.

Est-ce que la filière forêt-bois peut se passer du bois-énergie ?

Le bois-énergie est un coproduit de l'exploitation forestière, il en est la conséquence. Sa récolte raisonnée est indispensable à une gestion durable de la forêt, notamment pour favoriser la croissance des jeunes plants et financer la gestion forestière dont le coût de l'adaptation au changement climatique.

De plus, une partie des ressources en bois-énergie est issue de la transformation du bois d'œuvre et du bois d'industrie (écorçage, sciage, rabotage, etc.). Il s'agit des produits connexes des 1^{ère} et 2^{ème} transformations ou du bois en fin de vie. Valoriser ces produits connexes contribue à renforcer la compétitivité des industries de la filière.



Pourquoi le bois-énergie séduit-il les collectivités ?

En France la forêt occupe 1/3 du territoire, ce qui signifie que toutes les régions françaises disposent de cette source d'énergie renouvelable. Ainsi, produit et consommé sur place (les lieux d'approvisionnement se trouvent souvent dans un rayon de moins de 100 km), le bois-énergie contribue à l'économie locale. C'est un outil d'aménagement du territoire important, qui permet une maîtrise des coûts énergétiques pour les usagers (le prix du bois est stable), le financement de l'entretien des forêts de la collectivité lorsqu'elle en a, et surtout la création d'emploi local et non délocalisable. La consommation de 1000 tonnes de bois-énergie correspond à la création de 1,2 emplois. Actuellement la filière représente 52 800 emplois directs et indirects, et elle continue de recruter.

La JBE 2021, une journée pour s'informer, comprendre et débattre autour de données partagées

Sur l'ensemble du territoire français, des professionnels de la filière bois-énergie, de nombreuses collectivités ou encore des industriels donnent l'exemple d'une utilisation vertueuse de cette énergie locale. La Journée Bois-Énergie leur donne la parole autour de tables-rondes thématiques illustrées par des exemples de projet ou des études. Les échanges sont ouverts au public afin d'améliorer la compréhension de tous autour des enjeux du bois-énergie, première énergie renouvelable de France.

2/4

Depuis 2017, la filière collective et industrielle du bois-énergie a connu un fort ralentissement de son développement, principalement causé par un prix extrêmement bas des énergies fossiles. Le prix du carbone en très sensible hausse depuis 6 mois, l'arrivée de nouvelles équipes municipales et la remontée des cours du gaz constituent des éléments encourageants qui tracent les prémices d'une reprise active et souhaitable des projets sur le territoire. Les attentes des acteurs de la filière bois-énergie sont fortes ; l'accélération de la transition énergétique est urgente.

Dès lors, le défi est posé : comment réaliser collectivement ce nécessaire changement d'échelle ?

Source : Questions-Réponses Bois-énergie SER 2021 (lien de téléchargement)

Programme de la JBE 2021 (lien de téléchargement)

Annexe : présentation des co-organisateur de l'événement

CHIFFRES CLÉS

Forêt

Depuis 1985, la forêt française s'accroît de façon naturelle de 90 000 hectares/an, soit 3,5 fois la forêt de Fontainebleau

En France seulement 50% de l'accroissement forestier est récolté chaque année

Bois-énergie

1 m³ de bois d'œuvre génère 1 à 2 m³ de sous-produits valorisés en bois énergie

1 000 tonnes de bois-énergie = 1,2 emploi (52 800 emplois directs et indirects dans la filière bois-énergie)

Décarbonation

1 m³ de bois utilisé pour la production de chaleur dans l'industrie et le secteur collectif en substitution d'énergies fossiles permet d'éviter environ 0,5 tCO₂

Contact presse : Valérie Palanchon

Sous le Signe du Capricorne - 06 61 45 07 69 - valeriepalanchon@sldc.fr

Un événement co-organisé par





Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. www.cibe.fr

Contact presse : Elodie Payen contact@cibe.fr - 06 47 10 63 06

AMORCE, avec ses 1000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique territoriale. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en matière de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

www.amorce.asso.fr

Contact presse : Romain Jacquet rjacquet@amorce.asso.fr - 06 11 43 78 51

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, à travers sept syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le Facility Management et l'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermique. Les adhérents de la FEDENE proposent et mettent en œuvre des prestations sur mesure, fondées sur des engagements de performances réelles sur le long terme. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée en France par des entreprises de toute taille (TPE, PME, ETI, GE). Les adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables.

www.fedene.fr

Contact presse : Léo Valentin lvalentin@fedene.fr - 01 44 70 63 90

La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, fédère plus de 800 collectivités en métropole et dans les territoires ultramarins (métropoles, syndicats d'énergies, communes, communautés de communes, conseil régionaux ou départementaux) dans le domaine de l'énergie (électricité, gaz, EnR&R, chaleur, froid), du numérique et du cycle de l'eau. La FNCCR porte l'action des collectivités au niveau national et les accompagne dans leurs projets territoriaux d'énergies renouvelables thermiques et électriques, en leur apportant un conseil personnalisé et en constituant un réseau d'échange de co-construction des évolutions des filières. La FNCCR est particulièrement engagée dans le domaine de la transition énergétique et notamment pour le développement des réseaux de chaleur bois-énergie des collectivités approvisionnés par une filière vertueuse. www.fnccr.asso.fr / www.territoire-energie.com et sur Twitter, LinkedIn et Youtube

Contact presse : Alexandre Allion a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91



PROPELLET France est l'association nationale en charge de la structuration et de la promotion de la filière du chauffage au granulé de bois. Elle rassemble plus de 100 acteurs de la filière du combustible (producteurs, distributeurs), des appareils (fabricants, distributeurs, installateurs) ainsi que les entreprises et structures impliquées dans le chauffage au granulé de bois. www.propellet.fr
Contact presse : Marie-Agnès Jallon marie-agnes.jallon@propellet.fr - 04 79 70 44 28

Le SER, Syndicat des énergies renouvelables, avec plus de 400 adhérents représentant un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et 150 000 emplois, est l'organisation professionnelle des industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, solaire thermique et thermodynamique. FBE, France Biomasse Énergie, est la commission biomasse du Syndicat des énergies renouvelables. Elle regroupe 80 adhérents, propriétaires et gestionnaires de la forêt, industriels, exploitants. Son champ d'intervention couvre la production de chaleur, d'électricité et de carburants à partir de biomasse dans l'industrie, le collectif et le tertiaire. <http://www.enr.fr/>
Contact presse SER/FBE : Gilles Corman gilles.corman@enr.fr - 01 48 78 05 60

4/4

Le SFCB, Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse, créé en 2017, il regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières à bois, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, collectif et tertiaire. Sûr du rôle crucial à jouer par le bois énergie dans la transition énergétique, le SFCB a été créé pour accompagner et conseiller les politiques publiques en faveur du chauffage central au bois en France et promouvoir cette solution.

Impliqué dans le suivi du marché, afin de connaître son évolution quantitative et de garantir la qualité des installations réalisées, nous voulons également mettre en avant des propositions visant à favoriser la transition énergétique rapide. <https://www.sfcb.fr/>

Contact presse : Morgane Lieutet (Le Crieur Public) – morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr - 06 71 10 86 52